

FRANÇOIS I^{er}, ROI DE FRANCE AU XVI^e SIÈCLE

Environ 250 ans après Louis IX, François I^{er} devint roi de France. Il régna de 1515 à 1547.

→ A

Le pouvoir royal

François I^{er} et sa Cour, miniature, 1534

Le roi a dépassé ceux qui l'ont précédé. Il fait payer plus d'impôts que jamais. Il gagne de nouvelles terres pour le domaine royal sans en perdre aucune. Personne à la Cour n'ose contester ce que dit Sa Majesté. Il lui suffit de dire : « Je veux telle somme ; j'ordonne ceci ; je consens à cela. » Et c'est aussitôt exécuté, aussi vite que si la population avait pris cette décision elle-même. Tout dépend de lui seul, la paix et la guerre, les impôts... Bref le roi est le maître absolu.

D'après Marino Cavalli, ambassadeur de Venise en France, 1546



Le pouvoir royal doc. A

François I^{er} voulait que le roi de France ait un réel pouvoir sur le royaume. Pour cela, il agrandit le domaine royal jusqu'à ce qu'il couvre la France entière. Il choisissait personnellement ses conseillers, mais prenait lui-même toutes les décisions, notamment l'augmentation des impôts. Il eut l'idée de rassembler les grands seigneurs à la Cour pour mieux les surveiller.

Agrandir la France doc. B

Pour agrandir le royaume de France, François I^{er} entreprit des guerres contre les pays voisins : l'Italie et l'empire de Charles Quint. Mais il ne réussit pas à conquérir de nouveaux territoires. Il s'intéressa aussi à l'Amérique, que les Européens venaient de découvrir, et encouragea les explorations, dont celles de Jacques Cartier au Canada.